

RCS : CARCASSONNE

Code greffe : 1101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CARCASSONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00120

Numéro SIREN : 309 743 656

Nom ou dénomination : AUDE EMBOUTEILLAGE

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2023 sous le numéro de dépôt 2377

ETVEET

LETVA

ENVE

**AUDE EMBOUTEILLAGE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622 euros**  
**Siège social : Z.I. LES GISCARRELS**  
**11290 MONTREAL**  
**309743656 RCS CARCASSONNE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

L'an *deux mille vingt-trois*

Le *24/03/2023*,

Les associés de la société AUDE EMBOUTEILLAGE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, Z.I. LES GISCARRELS 11290 MONTREAL, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Madame Huguette RIGAUD, titulaire de 75 parts sociales en pleine propriété,  
Madame Catherine RIGAUD et Madame Armelle RIGAUD, titulaires de 75 parts sociales indivis en pleine propriété,  
Indivision Michel COQUELET, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,  
Société FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE, représentée par sa Gérante, Madame Huguette RIGAUD, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Armelle RIGAUD, cogérante associée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*J/e AR AR CR*

## ORDRE DU JOUR

- Gratification 2019/2021

La Présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met aux voix la résolution suivante :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale fixe comme suit les gratifications brutes pour l'exercice au 30/09/2022 à  
17 000euros + 6 800 euros (charges) : soit 23 800 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, autorise, en application de la circulaire de la Direction de la sécurité sociale du 25 septembre 2013, les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrits au profit des salariés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les cogérantes et les associés présents.

Société FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE  
Représentée par Mme Huguette RIGAUD



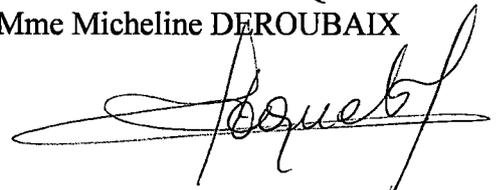
Mme Huguette RIGAUD



Mme Catherine RIGAUD



Indivision Michel COQUELET  
Mme Micheline DEROUBAIX



Mme Armelle RIGAUD



**AUDE EMBOUTEILLAGE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622 euros**  
**Siège social :**  
**Z.I. LES GISCARRELS**  
**11290 MONTREAL**  
**309743656 RCS CARCASSONNE**

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE**  
**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Mesdames, Monsieur,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues entre la société, et, Indivision Michel COQUELET, Mesdames Catherine RIGAUD et Armelle RIGAUD, associés dans la société SCI LO TECH :

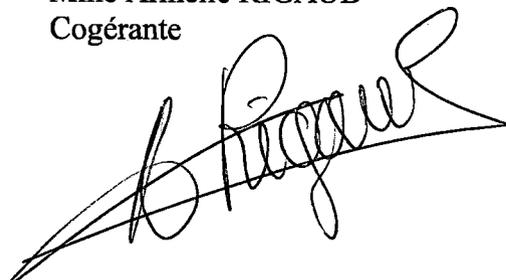
Nous vous indiquons que s'est poursuivie durant l'exercice écoulé la convention ci-après, conclue au cours d'un exercice antérieur :

Le loyer du terrain du contrat de bail à construction s'est élevé à 28 547.52 euros HT pour l'exercice clos le 30/09/2022.

Fait à MONTREAL

Le 23/03/2023

Mme Armelle RIGAUD  
Cogérante



**AUDE EMBOUTEILLAGE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622 euros**  
**Siège social :**  
**Z.I. LES GISCARRELS**  
**11290 MONTREAL**  
**309743656 RCS CARCASSONNE**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

L'an deux mille vingt-trois

Le 2/1/03

Les associés de la société AUDE EMBOUTEILLAGE, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Z.I. LES GISCARRELS 11290 MONTREAL, sur convocation de la cogérance.

Sont présents :

Madame Huguette RIGAUD, titulaire de 75 parts sociales en pleine propriété,  
Madame Catherine RIGAUD et Madame Armelle RIGAUD, titulaires de 75 parts sociales indivis en pleine propriété,  
Indivision Michel COQUELET, titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,  
Société FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE, représentée par sa Gérante, Madame Huguette RIGAUD, titulaire de 250 parts sociales en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Armelle RIGAUD, cogérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

  
HR CR AR

## **ORDRE DU JOUR**

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022 et quitus à la cogérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2022,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la cogérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la cogérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Handwritten signature and initials, possibly 'AR CR AR', located at the bottom right of the page.

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la cogérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 93 641.85 euros de la manière suivante :

Au report à nouveau 641.85 euros  
A titre de dividendes 93 0000.00 euros

**REPARTITION DES DIVIDENDES**

**REPARTITION DES DIVIDENDES**

	<b>Dividende brut</b>	<b>CSG - CRDS 17.2%</b>	<b>PRELEVEMENT FORFAITAIRE 12.8%</b>	<b>Dividende Net à verser</b>
Indivision Mr Michel COQUELET	18 600 €	-3 199 €	-2 381 €	13 020€
Mme Huguette RIGAUD	13 950 €	-2 399 €	-1786 €	9 765 €
Mme Catherine RIGAUD	6 882 €	-1184	-851	4 817
Mme Armelle RIGAUD	7 068 €	-1216	-905	4948
<b>Sous Total</b>	<b>46 500 €</b>	<b>-7 998 €</b>	<b>-5 953 €</b>	<b>32 550 €</b>
Sté Financière Aude Embouteillage	46 500 €	0 €	0 €	46 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>93 000 €</b>	<b>-7 998 €</b>	<b>-5 953€</b>	<b>79 050€</b>

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2019 :  
92 000 euros  
Exercice clos le 30 septembre 2020 :  
45 000 euros  
Exercice clos le 30 septembre 2021 :  
56 000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

### QUATRIEME RESOLUTION

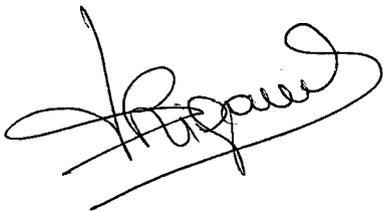
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérantes et les associés présents.

Société FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE  
Représentée par Mme Huguette RIGAUD



Mme Huguette RIGAUD

Indivision Michel COQUELET



Mme Armelle RIGAUD



Mme Catherine RIGAUD



**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le	01102021	et clos le	30092022	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL AUDE EMBOUTEILLAGE		Z . I . LES GISCARRELS	
SIRET	3 0 9 7 4 3 6 5 6 0 0 0 4 8	11290 MONTREAL	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées ACTIVITE DE CONDITIONNEMENT Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	83 320	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	38 120	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/> Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/> Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/> Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/> Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/> Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/> Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/> Autres dispositifs <input type="checkbox"/> Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/> Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/> Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="checkbox"/> Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="checkbox"/>		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>		

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Tel : 04.68.25.32.55

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)**

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soucrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
DALMAU THIERRY 495 AVENUE PAUL HENRI MOUTON LA FERRAUDIERE II 11000 CARCASSONNE Tél: 0468253255	
OGA/OMGA <input checked="" type="checkbox"/> Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu MONTREAL
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: GER
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature RIGAUD HUGUETTE

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis  
2022

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

**H. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	56 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		56 000

**I. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
				5	6	7	8
FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE ZI LES GISCARREL 11290 MONTREAL	250						
MME DEROUBAIX MICHELINE 3 ALLEE JEROME LABADIE 11110 SALLES D AUDE	100						
MME ALLARD HUGUETTE 24 Quater avenue NOTRE DAM 11150 BRAM	75						
MME RIGAUD ARMELLE 11 RUE JACQUES BREL 11150 BRAM	38		67 006				
MME RIGAUD CATHERINE 27 CHEMIN DE LA GRIFFE 31820 PIBRAC	37						

**J. DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

**REMUNERATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	
<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A</b>	
	0 %
	15 %
	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

**L. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : <b>SARL AUDE EMBOUTEILLAGE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>	
Adresse de l'entreprise <b>Z . I. LES GLISCARRELS</b>		11290 MONTREAL	
Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>			
Numéro SIRET* <b>3 0 9 7 4 3 6 5 6 0 0 0 4 8</b>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le <b>3 0 0 9 2 0 2 2</b>	
		N-1 <b>3 0 0 9 2 0 2 1</b>	
		<b>Brut</b> 1	<b>Amortissements, provisions</b> 2
		<b>Net</b> 3	<b>Net</b> 4
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>AA</b>	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	<b>AB</b>	<b>AC</b>
	Frais de développement *	<b>CX</b>	<b>CQ</b>
	Concessions, brevets et droits similaires	<b>AF</b>	<b>AG</b>
	Fonds commercial (1)	<b>AH</b>	<b>AI</b>
	Autres immobilisations incorporelles	<b>AJ</b>	<b>AK</b>
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	<b>AL</b>	<b>AM</b>
	Terrains	<b>AN</b>	<b>AO</b>
	Constructions	<b>AP</b>	<b>AQ</b>
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>AR</b>	<b>AS</b>
	Autres immobilisations corporelles	<b>AT</b>	<b>AU</b>
Immobilisations en cours	<b>AV</b>	<b>AW</b>	
Avances et acomptes	<b>AX</b>	<b>AY</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	<b>CS</b>	<b>CT</b>
	Autres participations	<b>CU</b>	<b>CV</b>
	Créances rattachées à des participations	<b>BB</b>	<b>BC</b>
	Autres titres immobilisés	<b>BD</b>	<b>BE</b>
	Prêts	<b>BF</b>	<b>BG</b>
	Autres immobilisations financières*	<b>BH</b>	<b>BI</b>
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	<b>BL</b>	<b>BM</b>
	En cours de production de biens	<b>BN</b>	<b>BO</b>
	En cours de production de services	<b>BP</b>	<b>BQ</b>
	Produits intermédiaires et finis	<b>BR</b>	<b>BS</b>
	Marchandises	<b>BT</b>	<b>BU</b>
	Avances et acomptes versés sur commandes	<b>BV</b>	<b>BW</b>
	Clients et comptes rattachés (3)*	<b>BX</b>	<b>BY</b>
ACTIF CIRCULANT	Autres créances (3)	<b>BZ</b>	<b>CA</b>
	Capital souscrit et appelé, non versé	<b>CB</b>	<b>CC</b>
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	<b>CD</b>	<b>CE</b>
DIVERS	Disponibilités	<b>CF</b>	<b>CG</b>
	Charges constatées d'avance (3)*	<b>CH</b>	<b>CI</b>
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	<b>CW</b>	
	Primes de remboursement des obligations (V)	<b>CM</b>	
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	<b>CN</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>
Reenvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	<b>CP</b>
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :	(3) Part à plus d'un an : <b>CR</b>
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....7...622.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	852	852
	Report à nouveau	DH	801 575	801 063
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	93 642	56 512
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	904 453	866 812
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 196	35 720
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	421	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	50 470	96 587
	Dettes fiscales et sociales	DY	145 329	165 356
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 381	1 340
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	202 797	299 004	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	1 107 250	1 165 815	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	197 600	263 283	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

Néant

\*

(Ne pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2					
								3					
								4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	229 640	KE	KF	17 070			
CORPORELLES	Terrains					KG	4 806	KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	79 508	KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	388 046	KN	KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP	KQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	KT	KU	36 120		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW	KX			
		Matériel de transport *					KY	302 588	KZ	LA	23 152		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	12 153	LC	LD	11 804		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI	LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL	LM				
	TOTAL III					LN	2 098 575	LO	LP	71 075			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	8T				
	Autres participations					8U		8V	8W				
	Autres titres immobilisés					1P		1R	1S				
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	1V				
	TOTAL IV					LQ		LR	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	2 328 215	0H	0J	88 145				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						1		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO	D0	D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	LW	246 710	1X	246 710	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	LY	4 806	LZ	4 806	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	MB	79 508	MC	79 508	
		Sur sol d'autrui				IR		MD	ME	388 046	MF	388 046	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	190 464	MJ	MK	1 157 131	ML	1 157 131	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					JU		MM	MN		MO	
		Matériel de transport					IV	12 966	MP	MQ	312 774	MR	312 774
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW		MS	MT	23 957	MU	23 957	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV	MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND	NE		NF		
	TOTAL III					IY	203 430	NG	NH	1 966 221	NI	1 966 221	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U	M7		0W		
	Autres participations					I0		0X	0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés					I1		2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	2F		2G		
	TOTAL IV					I3		NJ	NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	0L	2 212 931	0M	2 212 931		

Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SARL AUDE EMBOUTEILLAGE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*</b>														
<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>			<b>Montant des amortissements au début de l'exercice</b>			<b>Augmentations : dotations de l'exercice</b>			<b>Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises</b>		<b>Montant des amortissements à la fin de l'exercice</b>			
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN					
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE	966	PF	1 328	PG		PH	2 294				
<b>TOTAL I</b>			<b>RK</b>	<b>966</b>	<b>RM</b>	<b>1 328</b>	<b>RN</b>		<b>RO</b>	<b>2 294</b>				
Terrains			PI	995	PJ		PK		PL	995				
Constructions	Sur sol propre		PM	63 907	PN	883	PO		PQ	64 790				
	Sur sol d'autrui		PR	384 792	PS	3 253	PT		PU	388 045				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 070 889	QA	85 580	QB	190 464	QC	966 005				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG					
	Matériel de transport		QH	284 738	QI	8 650	QJ	12 966	QK	280 422				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 923	QM	2 237	QN		QO	14 160					
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
<b>TOTAL II</b>			<b>QU</b>	<b>1 817 244</b>	<b>QV</b>	<b>100 603</b>	<b>QW</b>	<b>203 430</b>	<b>QX</b>	<b>1 714 417</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II)</b>			<b>QN</b>	<b>1 818 210</b>	<b>QP</b>	<b>101 931</b>	<b>QQ</b>	<b>203 430</b>	<b>QR</b>	<b>1 716 711</b>				
<b>CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
<b>Immobilisations amortissables</b>		<b>DOTATIONS</b>						<b>REPRISES</b>				<b>Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</b>		
		<b>Colonne 1 Différentiel de durée et autres</b>		<b>Colonne 2 Mode dégressif</b>		<b>Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel</b>		<b>Colonne 4 Différentiel de durée et autres</b>		<b>Colonne 5 Mode dégressif</b>			<b>Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel</b>	
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
<b>TOTAL I</b>		<b>RW</b>		<b>RX</b>		<b>RY</b>		<b>RZ</b>		<b>SB</b>		<b>SC</b>		<b>SD</b>
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL II</b>		<b>X2</b>		<b>X3</b>		<b>X4</b>		<b>X5</b>		<b>X6</b>		<b>X7</b>		<b>X8</b>
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
<b>TOTAL III</b>														
<b>Total général (I+II+III)</b>		<b>NP</b>		<b>NQ</b>		<b>NR</b>		<b>NS</b>		<b>NT</b>		<b>NU</b>		<b>NV</b>
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>		<b>NW</b>						<b>NY</b>						<b>NZ</b>
						<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>				<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>				
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				<b>Montant net au début de l'exercice</b>				<b>Augmentations</b>		<b>Dotations de l'exercice aux amortissements</b>		<b>Montant net à la fin de l'exercice</b>		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP		SR		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR		
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4	O5	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	O9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	5 796	6U	167	6V	5 630
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	
	<b>TOTAL III</b>	7B	5 796	TY	167	TZ	5 630
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	5 796	UB	167	UC	5 630
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	167	UF		
	- financières		UG		UH		
	- exceptionnelles		UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <b>SARL AUDE EMBOUTEILLAGE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 756		6 756		
	Autres créances clients	UX	92 726		92 726		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 449		2 449	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	489		489		
	Charges constatées d'avance	VS	4 599		4 599		
	<b>TOTAUX</b>		VT	107 018	VU	107 018	VV
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH	5 196		5 196		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	50 470		50 470		
Personnel et comptes rattachés		8C	62 937		62 937		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	40 582		40 582		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	12 702		12 702		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	19 962		19 962		
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 146		9 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	421		421		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 381		1 381		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	202 797	VZ	197 600	5 196	
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	30 524	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 3   0   0   9   2   0   2   2				
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	93 642	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	27 798
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
	Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)			I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
					<b>TOTAL I</b>	WR	121 440	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV		
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH		
		- imposées aux taux de 19 %				WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations			2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY		
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Majoration d'amortissement *					XD		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 docies)		X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	121 440	XJ		
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	XO	121 440	

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AUDE EMBOUTEILLAGE</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

**I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

**II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	38 310
---	----	--------

**III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
------------------------------------	-------------------------	-------------------------

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
---	----	--	----	--

<b>Provisions pour risques et charges *</b>				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	

<b>Provisions pour dépréciation *</b>				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	

<b>Charges à payer</b>				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN		YO	

à reporter au tableau 2058-A :

↓  
ligne WI↓  
ligne WU
**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABEAU D'AFFECTIONNEMENT DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SARL AUDE EMBOUTEILLAGE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	801 063	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	56 512		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	56 000					
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>857 575</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	<b>857 575</b>				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ	2 128		1 956					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	171							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8			XQ	29 330		27 453					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	105 948		95 562					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	5 837		11 486					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	155 279		158 494					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	296 565		292 996				
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 677						
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS			9Z	12 144		12 106					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	14 821		12 106					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	199 525		202 391					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	59 021		56 099					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2021)*				OB	383 784							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0		
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	KANGOO DS-693-WZ	12 966	12 966		
	2	MARQUEUR CARTONS	7 977	7 977		
	3	RINC.TIR.BOUC.CAP	109 311	109 311		
	4	ETIQUETEUSE GR 4	73 176	73 176		
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 %				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGENéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS \* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AUDE EMBOUTEILLAGE		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/10/2021	et clos le : 30/09/2022	Durée en nombre de mois : 1   2
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectif moyen du personnel * :	YP	9
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 039 458
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	OX	1 039 458
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	8 535
Variation positive des stocks	OD	11 049
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	11 285
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	38
<b>TOTAL 2</b>	OM	30 906
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>		
Achats	ON	23 871
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	265 108
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	OJ	288 979
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	781 385
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	781 385
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</b>		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 039 458
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

N° de dépôt  
[ ]

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE [ 3 0 0 9 2 0 2 2 ] N° SIRET [ 3 0 9 7 4 3 6 5 6 0 0 0 4 8 ]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [ SARL AUDE EMBOUTEILLAGE ]

ADRESSE (voie) [ Z . I. LES GISCARRELS ]

CODE POSTAL [ 11290 ] VILLE [ MONTREAL ]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	250
---	----	---	--	----	-----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	250
---	----	---	--	----	-----

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ 54 ] Dénomination [ FINANCIERE AUDE EMBOUTEILLAGE ]

N° SIREN (si société établie en France) [ 450373295 ] % de détention [ 50.00 ] Nb de parts ou actions [ 250 ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ZI LES GISCARRELS ]

Code postal [ 11290 ] Commune [ MONTREAL ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ MME ] Nom patronymique [ DEROUBAIX ] Prénom(s) [ MICHELINE ]

Nom marital [ COQUELET ] % de détention [ 20.00 ] Nb de parts ou actions [ 100 ]

Naissance : Date [ 110753 ] N° Département [ 59 ] Commune [ LINSELLES ] Pays [ FR ]

Adresse : N° [ 3 ] Voie [ ALLEE JEROME LABADIE ]

Code postal [ 11110 ] Commune [ SALLES D AUDE ] Pays [ ]

Titre (2) [ MME ] Nom patronymique [ ALLARD ] Prénom(s) [ HUGUETTE ]

Nom marital [ RIGAUD ] % de détention [ 15.00 ] Nb de parts ou actions [ 75 ]

Naissance : Date [ 050633 ] N° Département [ 59 ] Commune [ COMINES ] Pays [ FR ]

Adresse : N° [ 24 ] Voie [ Quater avenue NOTRE DAME ]

Code postal [ 11150 ] Commune [ BRAM ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1  
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 2

N° SIRET 3 0 9 7 4 3 6 5 6 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AUDE EMBOUTEILLAGE

ADRESSE (voie) Z . I. LES GISCARRELS

CODE POSTAL 11290 VILLE MONTREAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

**AUDE EMBOUTEILLAGE**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622 euros**  
**Siège social : Z.I. LES GISCARRELS**  
**11290 MONTREAL**  
**309743656 RCS CARCASSONNE**

**PROCURATION**

Je soussignée HUGUETTE RIGAUD

Agissant en qualité de gérante de la société AUDE EMBOUTEILLAGE,

Donne par les présentes pouvoir à

DALMAU Thierry EXPERT-COMPTABLE  
495 AVENUE paul Henri MOUTON  
11 000 CARCASSONNE

De pour moi et en mon nom faire au Tribunal de commerce de Carcassonne tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre du commerce et des sociétés concernant ladite société, ainsi que toute déclaration au Registre des bénéficiaires effectifs,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à *MONTREAL*

Le *24/03/2023*

HUGUETTE RIGAUD  
Co-Gérante

